

MAIRIE LES DEUX ALPES
48 avenue de la Muzelle
38860 - LES DEUX ALPES

DECISION DU MAIRE
N° 2025-030

FINANCES LOCALES – 7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Mise à la réforme d'un bien

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-21 ;

Considérant qu'une collectivité peut décider de mettre au rebut ou détruire des biens lorsqu'ils ne lui sont plus utiles ou obsolètes,

Considérant qu'au sein de son parc automobiles, la commune souhaite céder une automobile pour destruction,

Considérant que la mise à la réforme d'un bien consiste à le sortir de l'actif communal.

DECIDE

Article 1 : La cession du véhicule suivant :

- FIAT STRADA / CR-874-GF / 83 463 km / Valeur nette comptable 0 €

Article 2 : Le véhicule sera cédé à la société DERICHEBOURG PURFER, Centre VHU, numéro d'agrément PR 3800020D, sise 70 rue Champ Roman, 38400 SAINT MARTIN D'HERES pour destruction.

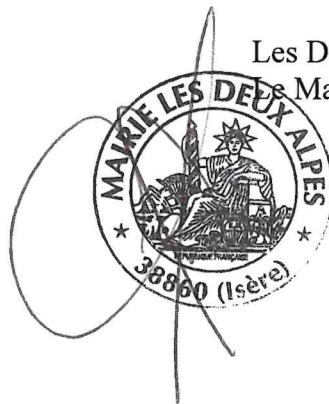
Article 3 : Cette cession fera l'objet d'une sortie d'inventaire.

Article 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et un extrait en sera affiché à la porte de la mairie.

Ampliation adressée à Madame la préfète de l'Isère.

Les Deux Alpes, le 31 mars 2025

Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Transmission le.....

Fiche d'un bien

COMMUNE LES DEUX ALPES

BP - Budget Principal

Bien

Code et désignation: 2013/2182-14 - ACHAT FIAT STRADA
 N° d'inventaire : 2013/2182-14
 Montant du bien : 13 439,25

Caractéristiques

Date d'entrée : 19/11/2013 Date de mise en service : 19/11/2013
 Famille d'immobilisation : 2182 Matériel de transport
 Type de bien : Bien amortissable individualisable linéaire
 Fournisseur : BY MY CAR - SAS BY MY CAR GRENOBLE
 Observations : N° IMMAT CR-874-GF
 ZFA27800007572692

Détail des imputations

Comptes

Acquisition du bien : 21828 - Autres matériels de transport
 Amortissement : 281828 - Amort. autres matériels de transport
 Dotation aux amortissements : 6811 - Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles
 Dotation exceptionnelle : 6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants

Tableau d'amortissement

Montant total à amortir : 13 439,25 Type d'amortissement : Linéaire
 Date de début d'amortissement : 01/01/2014 Durée : 5 Taux d'amortissement : 20,00%

Exercice	Type d'annuité	Base de calcul	Montant de l'annuité	Cumul amorti	Valeur nette comptable	Réalisé	Inventaire	Subvention
2014	amortissement	13 439,25	2 688,00	2 688,00	10 751,25	oui	oui	
2015	amortissement	13 439,25	2 688,00	5 376,00	8 063,25	oui	oui	
2016	amortissement	13 439,25	2 687,85	8 063,85	5 375,40	oui	oui	
2017	amortissement	13 439,25	2 688,00	10 751,85	2 687,40	oui	oui	
2018	amortissement	13 439,25	2 687,40	13 439,25	0,00	oui	oui	

Fiche d'un bien

COMMUNE LES DEUX ALPES

Historique des évènements

Exercice	Date	Opérations	Tiers	N° bord.	N° pièce	Montant
2013	19/11/2013	Acquisition	BY MY CAR - SAS BY MY CAR	0	0	13 439,25
2014	31/12/2014	Amortissement		0	0	2 688,00
2015	31/12/2015	Amortissement		0	0	2 688,00
2016	31/12/2016	Amortissement		0	0	2 687,85
2017	31/12/2017	Amortissement		216	1 196	2 688,00
2018	01/01/2018	Amortissement		320	1 875	2 687,40

Certificat administratif de mise à la réforme

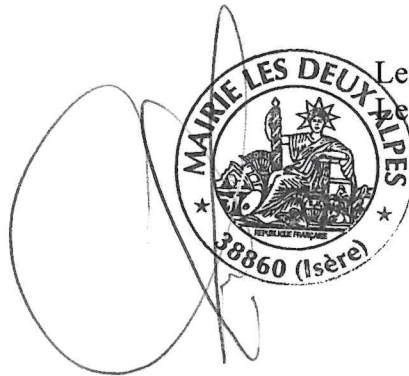
Je soussigné, Stéphane SAUVEBOIS, Maire de la commune Les Deux Alpes, certifie que le bien suivant :

- Véhicule FIAT STRADA - immatriculation CR-874-GF – Kilométrage 83 463
- Date d'acquisition : 19/11/2013
- Montant d'acquisition : 13 439.25 €
- Numéro d'inventaire : 2013/2182-14

est mis à la réforme à la suite de sa destruction.

Le bien mentionné ci-dessus, inscrit au compte 21828, a fait l'objet d'amortissements.

L'état des amortissements pratiqués et l'état des subventions afférentes à ce bien sont annexés au présent certificat.



Les Deux Alpes, le 31 mars 2025
Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS